

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 5 | VASSAN

Compte rendu

Séance du 23 septembre 2025 à 19 h, au Bistro de Vassan, situé au 504, route 111

PRÉSENCES :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier

Mme Nicole Binet, conseillère de quartier

M. Eric Dallaire, conseiller de quartier

M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier

M. Serge Ross, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications pour la Ville de Val-d'Or

ABSENCES :

Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier (arrive à 19h45)

ASSISTANCE : 10 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Vassan, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre à 19 h 01.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Serge Ross, appuyé par, M. Gaétan Gignac de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2025-09-01

3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 10 juin 2025

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. St-Jules. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé par M. Éric Dallaire, d'adopter tel quel le compte rendu de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2025-09-02



Suivis

- a. **Abat-poussière :** Le conseil demande à la Ville pour que les artères éloignées soient traitées à l'abat-poussière en premier. Puisque le chemin de la plage a été épandu en dernier cette année, peut-il l'être en premier l'an prochain?
- b. **Bacs à fleurs – lac Malartic :** L'aménagement n'a pas été terminé, malgré les deux relances qu'a faites la citoyenne porteuse du dossier au SSPA. Celle-ci est invitée à contacter M. St-Jules après la rencontre, qui fera un nouveau suivi auprès du SSPA.
- c. **Parc Arc-en-ciel :** La présentation du SSPA ira à plus tard, car l'architecte-paysagiste est requis dans d'autres projets. Il existe une nouvelle entité pour remplacer la Corporation des parcs et des espaces récréatifs de Val-d'Or, qui détient un important rôle dans le processus de développement des parcs. Cependant, le nouveau comité n'est pas encore opérationnel. M. St-Jules rappelle qu'il y aura également une phase de consultation citoyenne. Il donc faut entrevoir un certain temps avant la concrétisation du parc.
- d. **Travaux Pont Champagne :** Une résolution de la Ville a été adoptée rapidement, mais elle fût transmise uniquement en septembre pour une raison administrative. Le MTQ a accusé réception de ladite résolution. Ce dossier est à suivre.
- e. **Demande du Cercle des fermières :** Mme Céline Rancourt, présidente du Cercle des fermières, attend de conclure une entente avec le Centre communautaire de Saint-Edmond pour l'installation de l'Internet. Le décaissement est toujours en attente.
- f. **Demande de réduction de vitesse – chemin Blanchette :** Bien que la résolution fût transmise à qui de droit, M. St-Jules n'a toujours pas eu de réponse.
- g. **Demande d'éclairage – parc Arc-en-ciel :** Les lampadaires ont été installés comme demandé et les jeunes sont contents.
- h. **Pont 119 :** Plusieurs agriculteurs ont été consultés pour connaître les spécificités requises pour la construction d'un nouveau pont. Le conseil de quartier de Vassan, mais également celui de Val-Senneville, ont fait des résolutions pour appuyer les demandes des agriculteurs. Le dossier a été porté à l'attention du MTQ et suivra son cours.
- i. **Demande de clé – centre communautaire St-Edmond :** La demande a été faite et la clé sera transmise.
- j. **Motion de remerciement – conseiller Douglas Simpson :** Le président fait la lecture de la motion. Elle fut envoyée par courriel.

4- Enjeux de sécurité :

- a. **Vitesse alléguée près de l'école de Vassan :** L'assemblée discute de la vitesse alléguée près de l'école de Vassan. Un citoyen mentionne avoir signalé la situation à la Sûreté du Québec, qui est intervenue en effectuant des patrouilles sur place durant deux à trois semaines.

Résolution : Sécurité routière à Vassan

À la suite des discussions concernant les excès de vitesse constatés dans le village de Vassan, le conseil de quartier recommande : la réduction de la limite de vitesse à 30 km/h près de l'école, l'installation d'un radar pédagogique, l'aménagement des entrées du village afin de réduire la perspective et ralentir la circulation, et, l'ajout d'un panneau indiquant l'entrée du village. Proposé par M. Serge Ross, appuyé par M. Gaétan Gignac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2025-09-03



- b. **Autres enjeux de sécurité :** M. St-Jules a prévu une rencontre avec l'agent-relais de la Sûreté du Québec. Il demande à l'assemblée si d'autres enjeux de sécurité ont été observés.

Après discussion, voici les points qui seront à discuter avec le policier-relais :

- Crissements de pneus dans le pont Champagne;
- Vol de trois tables de pique-nique dans le parc Harricana;
- Vitesse élevée dans le village Saint-Edmond pendant la phase des travaux;
- Feux à ciel ouvert dans la gravière.

5- Conseil de quartier : suivi des mandats

M. Gignac a annoncé sa démission de son poste de conseiller en raison d'un déménagement. L'autre poste vacant est celui de M. Douglas Simpson. Au prochain conseil de quartier, il y aura une période d'élection et de renouvellement des mandats.

6- Élections municipales

Les élections municipales sont le 2 novembre. La prochaine date du conseil de quartier sera en fonction de l'issue de l'élection.

7- Budget :

- a) **Trésorerie :** La mise à jour du solde de la petite caisse est de 1957.97 \$.

- b) **Projets structurants :** Le conseil de quartier dispose d'un budget d'environ 2 000 \$ pour soutenir des activités ponctuelles ou des projets structurants favorisant la vie communautaire. Ce montant peut servir à financer un projet en entier ou à compléter le financement. L'attribution des sommes peut être décidée lors d'une rencontre du conseil de quartier ou par un vote tenu par courriel. N'hésitez pas à proposer vos idées de projets au conseil de quartier.

8- Motion de remerciements - Gaétan Gignac : Le président procède à la lecture de la lettre de démission de M. Gaétan Gignac.

Le conseil de quartier tient à souligner son implication exceptionnelle de près de 25 ans au sein des conseils de quartier, marquée par son esprit rassembleur et son engagement envers la communauté.

Les membres le remercient chaleureusement pour sa contribution et lui souhaitent le meilleur pour la suite.

9- Gravière – chemin de la plage : M. St-Jules a communiqué cette problématique à la direction générale. Un inspecteur a été mis sur le dossier.

Résolution – Utilisation et surveillance de la gravière du chemin de la Plage

Le conseil de quartier, préoccupé par la situation entourant la gravière du chemin de la Plage (danger pour la nappe phréatique, barrière endommagée, circulation lourde dans le secteur, utilisation du site comme dépotoir et tenue de feux de grande envergure), propose qu'une plainte soit déposée à la MRC afin qu'elle intervienne dans ce dossier et assure une meilleure surveillance de l'endroit. Proposé par M. Éric Dallaire, appuyé par M. Gaétan Gignac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2025-09-04



10- Varia

Aucune intervention.

11- Questions, interventions du public

Aucune intervention.

12- Date de la prochaine assemblée

La date de la prochaine rencontre du conseil de quartier est à déterminer.

13- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé par M. Serge Ross, de lever la séance. Il est 19 h 54.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VAS2025-09-05

CHANTAL GAIGNARD
Secrétaire d'assemblée